

ventre de l'enfant. Le pauvre petit est mort samedi soir sans avoir repris connaissance.

Accident. — Samedi, vers 10 heures, la femme Lehoucq Emile, âgée de 71 ans, coiffeuse aux magasins Gémard se rendait chez le boucher, rue Colbert 200, est tombée sur le trottoir si malheureusement qu'elle s'est cassé la jambe droite.

Le docteur Gatoire a donné les premiers soins et on l'a conduit ensuite à l'hôpital, Ste Eugénie.

Insolation. — Samedi à 3 heures, un jeune homme de 16 ans, est tombé rue de Cambrai, frappé d'insolation. Il est inconnu; il était vêtu d'un pantalon noir et d'une blouse bleue et chaussé de souliers à lacets.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du samedi 17 mai
Présidence de M. le conseiller DESTIECKER.
Ministère public, M. Blondek, substitut du procureur général.

1^{re} affaire. — L'assassinat de Fives

Pierre-Armand Degroote a 47 ans. Cet ouvrier demeurait à Fives-Lille.

Il est accusé d'homicide volontaire sur la personne du sieur Rousseau, avec la circonstance aggravante de préméditation.

En effet, le 19 février dernier, vers onze heures et demie du matin, un nommé Leq aperçut Jean Rousseau, marchand de poissons, se promenant dans une rue du Faubourg-de-Tournai, à Fives, et semblant y attendre quelqu'un.

Peu de temps après, Degroote survint.

Assis qu'il le vit, Rousseau cria sa blouse et s'avança vers lui en lui criant de s'arrêter.

Degroote s'arrêta. Puis il tira de sa poche un revolver et le dirigea sur Rousseau en prononçant ces paroles : « N' avance pas; sinon, tu es mort ».

Rousseau continua néanmoins à marcher vers Degroote. Il s'avança jusqu'à trois ou quatre mètres de celui-ci qui alors fit feu.

Il fut atteint à la poitrine; et, après avoir chancelé près de son meurtrier qui décrocha encore deux coups de revolver, il alla tomber mort au milieu de la rue.

Leq, qui la dernière ballevait failli atteindre, arrêta immédiatement Degroote avec l'aide des voisins de la scène.

Or, l'instruction judiciaire a révélé que, quelques jours auparavant, une discussion s'était élevée entre la mère de Rousseau et Degroote, son locataire, qui refusait de payer son loyer. Degroote avait saisi la femme Rousseau à la gorge et lui aurait même fait une marque à la figure, avec les dents, comme s'il aurait voulu la mordre.

En apprenant la mort de son fils, la mère, âgée de 74 ans, avait été l'objet, Rousseau avait manifesté des intentions de vengeance et proféré des menaces contre Degroote.

Ce dernier, instruit de ces menaces, avait répondu à un témoin : « Je n'ai pas peur. Degroote m'attendra, je l'arrangerai d'une drôle de manière ».

Aussi, dans la matinée du 18 février, l'accusé était allé à Lille acheter des cartouches et de revolver avec lequel il aurait tué Rousseau.

Le jury écarter l'accusation d'assassinat et ne reconnaît Degroote coupable que d'un délit de coups et blessures.

Le jury condamne ce dernier à un an de prison.

Défenseur : M^e Desobres du barreau de Lille.

2^e affaire

Hollemaert Louis-Jules, âgé de 36 ans, employé de commerce et de banque, a été condamné à un an de prison.

Le jury écarter l'accusation d'assassinat et ne reconnaît Hollemaert coupable que d'un délit de coups et blessures.

Le jury condamne ce dernier à un an de prison.

Défenseur : M^e Desobres du barreau de Lille.

NORD

Armentières. — Conseil municipal. — La première séance publique du nouveau conseil municipal a eu lieu ce soir dimanche, à dix heures du soir dans un des salons de la mairie.

Ont été nommés :
Maire : M. Tahon Fauvel, ancien maire républicain.

Le adjoint : M. Louis Decherf, ancien adjoint républicain.

Le adjoint : M. Jules Leclerc, ancien adjoint républicain.

M. Tahon-Fauvel a remercié chaleureusement ses collaborateurs de l'avoir de nouveau choisi pour diriger les destinées de notre ville et a ajouté qu'il continuerait, comme par le passé, à suivre la voie du progrès et à donner tout son concours au développement des institutions actuelles.

Après avoir remercié ses collaborateurs, M. Tahon-Fauvel a été salué par le chant de la Marseillaise, et a prononcé quelques paroles de félicitation, et a remercié les membres du conseil municipal.

Une observation digne d'être signalée, c'est que la séance n'était publique que pour quelques personnes, car de la façon dont la salle du conseil était disposée, il n'y avait aucune possibilité non seulement de voir les membres mais encore de les entendre.

Demain. — La compagnie Cal doit, dans un délai prochain, transporter à Douai et à Denain, les débris de charbonniers et à la construction des ponts, et elle a également l'intention de transporter, dans ces deux villes, son personnel de chaudronniers et de constructeurs.

Viably. — Mercredi, vers midi, le sieur Ferdinand Bourdant, âgé de 30 ans, était occupé à débiter du bois dans un champ, quand il fut surpris par un individu qui se précipita sur lui et le frappa à la tête avec un bâton. Le sieur Bourdant parvint à dégager la victime. Le docteur Leroy, appelé en toute hâte, constata que Bourdant avait reçu de très sérieuses contusions à la poitrine, aux bras et aux épaules. Son état est fort grave.

Onsis. — Une femme de cette commune, Mme X..., voyait depuis quelque temps de nombreux malheurs fondre sur elle, crut qu'on lui avait jeté un sort et se rendit chez un sorcier qui se trouva à l'occasion de la déesse sur la place. Le sorcier déclara qu'il n'y avait rien de plus pressé que d'invoiter sa voisine à venir boire une tasse de café. Cette dernière accepta avec empressement, mais à peine arriva, elle fut repoussée et le sorcier lui fit voir un sort et la menace de la tuer. Elle fut effrayée et ne savait que répondre et protesta de son innocence, Mme X... se précipita sur elle et saisissant la couverture du poêle, lui asséna un coup vigoureux sur la tête. Aux cris poussés par la victime, les voisins intervinrent et informèrent la justice qui a commencé une enquête.

Dunkerque. — L'incendie de Rosendaal. — Nouveaux détails. — C'est M. Vanthiel, garde des bois, qui a découvert l'incendie. On trouva chez lui, un soir de la fin de la semaine, il se trouvait les diverses pièces de son habitation et, arrivé dans sa cuisine, la trouva pleine de fumée.

M. Vanthiel monta précipitamment dans sa chambre, où se trouvait sa femme, et lui dit qu'il y avait un incendie et qu'il fallait aller chercher les voisins.

Le feu couvrait encore hier soir, un poste de police est en permanence.

Onserre. — Outtersteens a été le théâtre d'un acte que l'on voit trop souvent se produire de nos jours : un individu, nommé Leroy H.-L., s'est suicidé.

Depuis quelques jours, ce malheureux donnait des signes d'aliénation mentale. Vers le milieu de la semaine dernière on ne le vit plus reparaitre. Cette disparition fut remarquée. Après trois jours, dimanche, vers 9 heures du soir, deux honorables cultivateurs d'Outtersteens, et le maréchal-ferrant, se rendirent au domicile de Leroy. Ils l'appellèrent par son nom, mais en vain, ils se décidèrent à enfoncer la porte : le corps du malheureux se balançait dans le coin de la chambre, le cantonnier s'était pendu aux gonds de sa porte.

Il était mort depuis longtemps.

PAS-DE-CALAIS

Noyelles-Godault. — Le 13 courant, à 8 heures du matin, au village de Noyelles-Godault, pendant que les habitants se rendaient à la messe, un déchargement de charbons, la grue dont on se servait a perdu l'équilibre et est tombée sur lui.

Il a été dégrisé et relevé par ses compagnons qui l'ont transporté à son domicile.

Ses blessures, quoique graves, ne mettent pas ses jours en danger.

Béthune. — Le pèlerinage en l'honneur de St-Elzéar, seigneur de Charlemagne, commença le mercredi 11 mai pour se terminer le jeudi 22.

Les pèlerins sont engagés à y venir nombreux comme chaque année des prix réduits sont accordés à tout groupe de dix personnes, sur les lignes de Calais à Arras et de Boulogne à Lille, pour la gare de Berguette, qui se trouve à un kilomètre de l'église de Sautelle-les-Bains.

St-Pierre-les-Calais. — Accident. — Le 14 mai, vers neuf heures du soir, le nommé Fidèle Demait, âgé de 53 ans, voiturier, demeurant à l'Est, passait sur le quai de l'Est avec sa voiture

attélie d'un cheval. L'animal ayant reculé tout-coup, fut jeté dans le canal, où le sieur Demait a trouvé la mort.

Boulogne. — Un naufrage dans le port. — Nous avons déjà parlé des fondations en pierres provenant d'anciens quais du port de Boulogne, que les travaux d'approfondissement ont mis à découvert au milieu du chenal.

Ces pierres énormes, ou plutôt ces quartiers de rochers ont déjà mis à mal un certain nombre de fois les deux dragues hollandaises qui croisent l'entrée du port. Hier, elles ont joué à l'aise d'elles le méchant tour de la couler bas un haut d'œil.

Une pierre d'un volume énorme s'est enfoncée entre les godets, et avant que les mécaniciens aient eu le temps d'arrêter la machine, les extrémités du bécot de granit, qui dépassaient considérablement la largeur des godets, ont heurté les parois situées de la drague et des débris.

En quelques minutes, l'eau pénétra par une large brèche, envahissant toutes les caisses, et entraînant les feux, et la drague disparut au fond du chenal.

Les hommes qui la montaient n'eurent que le temps de sauter dans les embarcations accourues à leur secours.

Les débris de la machine furent jetés exactement au milieu du chenal. Il reste de chaque côté un espace suffisant pour le passage des navires; Boulogne ne reverra pas les mauvais jours du Charles Desfranches, encombrant le chenal.

Les passagers de Folkestone ont effectué leurs mouvements avec facilité. Vers deux heures, l'Ajax a sorti sans encombre un magnifique steamer de la Rochelle, le *Trézac*, jaugeant 2,500 tonnes.

Le *Trézac*, jaugeant 2,500 tonnes, a été dirigé à la même drague à Dunkerque.

On dispose tout pour ranimer l'une des prochaines marées, à l'aide de chalans et de chaînes de dragage, opération qui semble devoir être longue et difficile.

Société de tir aux Pigeons de Boulogne-sur-Mer. — Le tir aux Pigeons sera ouvert du 13 juillet aux 25 août, 3 jours par semaine; et un jour de concours aura lieu au moment des Courses, le 15 août.

M. Hirschler a bien voulu accorder à la Société une nouvelle subvention de 1,000 fr.

Messieurs les hôteliers ont également contribué généreusement pour la même somme.

Bon exemple à suivre dans l'intérêt général.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 17 mai. — Clément Somers, rue des Anges, 28, et Françoise Franchomme, rue des Filatures, chez Alinéa Destain. — Judith Coilla, rue de la Guinguette, 22, et Emile Eppe, rue de la Guinguette, 22.

Arthur Cléquet, rue de la Croix, 21, et Berthe Leroux, rue de la Croix, 21. — Alphonse Verliet, rue d'Annoy, 17.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 17 mai. — Nicolas Leun, 28 ans, fleuriste, et Adèle Farrier, 24 ans, sans profession. — Léopold Leculier, 30 ans, teinturier et Marie Dubuquoy, 31 ans, boulangère. — Pierre Debecker, 23 ans, sans profession, et Marie Desmet, 21 ans, scribes. — Jules Deflorie, 25 ans, peigneur et Léonie Renard, 27 ans, piquière. — Charles Almonaech, 16 ans, teinturier et Rose Marie Beaupère, 16 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 17 mai. — Adèle Desmet, 23 ans, sans profession, et Emile Scarpel, 20 ans, maître-teinturier, rue du Coq-Français, 22. — Jeanne Grisiagole, 22 ans, rue du Coq-Français, 22.

Etat-civil de Tournai. — NAISSANCES du 17 mai. — Jean-Jules Tangles, aux Phalémips. — Anatole Barbe, à la Marlière.

NAISSANCES du 17 mai. — Adolphe Vandenrijt, 25 ans, domestique et Florine Florin, 25 ans, scribes. — Déjà du 17 mai, dans sa 84^e année, le 16 mai, tisserand, rue Fin de la Guerre. — Catherine Haquette, 74 ans 7 mois, rue des Arches.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille FRANCOIS-DUTILLEUL, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Madame FLORENCE DUTILLEUL, veuve de Monsieur FLORENCE DUTILLEUL, décédée à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 84^e année, administré des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 18 courant, à 9 heures, et au Convoi et Service Solennel, qui auront lieu le lundi 19 courant, à 10 heures, en l'église St-Sauveur, à Lille. (Un Nécrologe sera tenu dans la maison mortuaire, rue de la Croix, 21.) L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Croix, 21.

Les amis et connaissances de la famille VANIS-COTTE, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur CONSTANT VANIS-COTTE, décédé à Roubaix, le 15 mai 1884, dans sa 84^e année, administré des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 18 courant, à 9 heures, et au Convoi et Service Solennel, qui auront lieu le lundi 19 courant, à 10 heures, en l'église St-Sauveur, à Lille. (Un Nécrologe sera tenu dans la maison mortuaire, rue de la Croix, 21.) L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Croix, 21.

Les amis et connaissances de la famille SCHEPEL-MOYARD, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Emile-Désiré Joseph SCHEPEL, de la maison Scrip-Toussaint et Co, décédé à Roubaix, le 15 mai 1884, dans sa 84^e année, administré des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 18 courant, à 9 heures, et au Convoi et Service Solennel, qui auront lieu le lundi 19 courant, à 10 heures, en l'église St-Sauveur, à Lille. (Un Nécrologe sera tenu dans la maison mortuaire, rue de la Croix, 21.) L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Croix, 21.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri LEVIEUX, décédé à Lille, le 15 mai 1884, dans sa 54^e année. — Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part. Les amis et connaissances de la famille de Monsieur Henri LEVIEUX, qui paroubi, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la déesse de Monsieur Henri LEVIEUX, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église St-Jean-Martin, à Roubaix, le mardi 19 mai 1884, à neuf heures et demie, pour le repos de l